

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ecole forestière. *Examens de diplôme.* A la suite des examens complémentaires qui ont eu lieu au commencement de juillet, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'*ingénieur forestier* aux étudiants suivants:

MM. *Farron Paul*, de Tavannes (Berne),
Killias Hans, de Coire (Grisons).

Cantons.

Glaris. M. *Jakob Becker* a été nommé adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, comme successeur de M. K. Benziger, appelé ailleurs.

Schwyz. La corporation de *Binzen-Dorf*, à Einsiedeln, propriétaire de 1000 ha de forêts, a décidé de faire gérer celles-ci par un ingénieur forestier et a désigné comme administrateur M. K. Benziger, ci-devant adjoint à Glaris.

Schaffhouse. M. *E. Rhyn*, gérant des forêts de Neunkirch, vient de démissionner pour se consacrer à une autre vocation.

On annonce aussi la démission de M. *G. Steinegger*, le sénior des inspecteurs forestiers d'arrondissement suisses. En effet, né en 1851, M. Steinegger était entré dans l'administration forestière en 1873; il a dirigé son arrondissement, sans interruption, pendant 49 ans. Ceux qui connaissent ce très distingué sylviculteur, qui savent son zèle, la haute conscience avec laquelle il a toujours rempli sa tâche et les splendides résultats obtenus au cours de sa longue carrière, s'inclinent avec le plus profond respect devant une vie si bien remplie. Honneur à de tels hommes qui sont l'orgueil des sylviculteurs suisses!

M. Steinegger se retire vigoureux encore et en pleine possession de ses belles facultés. Tous ses amis et admirateurs lui souhaitent cordialement de pouvoir en jouir longtemps encore, dans un repos que nul n'a mieux mérité.

A été désigné comme successeur de M. Steinegger M. *Arthur Uehlinger*, ingénieur forestier, à Schaffhouse. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Ministère de l'Agriculture et des domaines de l'Etat. Les forêts en Pologne.

Un volume, petit in-8°, de 75 pages avec 3 cartes de la Pologne et 19 illustrations dans le texte. Varsovie, 1926.

Cette jolie plaquette, distribuée aux participants du congrès international de sylviculture, à Rome, sera la bienvenue à tous ceux qu'intéressent les questions de statistique forestière et qui jusqu'à présent n'avaient pu obtenir des renseignements complets sur l'importance des forêts de la jeune république polonaise.

L'étendue des forêts de la Pologne est évaluée à 8,945,000 ha, ce qui équivaut à un taux de boisement de 23 %. Ce dernier est ainsi presque

exactement le même que celui de la Suisse, tandis que l'étendue boisée moyenne par habitant, soit 33 ares, est plus forte que chez nous. Si l'on considère l'étendue boisée totale, la Pologne occupe le 6^e rang parmi les pays de l'Europe et vient immédiatement après la France.

Les forêts domaniales atteignent 34 % de l'étendue boisée totale; leur proportion varie fort suivant les palatinats : tandis que celui de Tarnopol n'en compte aucune, celui de Bialystock en possède 518.000 ha (75 % de son étendue boisée).

La grande propriété privée est largement représentée en Pologne. Ainsi, 13.230 propriétaires possèdent à eux seuls 4 millions d'hectares boisés, ce qui équivaut à une étendue moyenne de 300 ha. Dans le palatinat de la Polésie, cette grandeur moyenne s'élève même à 1045 ha par propriétaire.

La forêt communale manque complètement.

Un tableau nous apprend que les essences forestières principales sont représentées, en moyenne, comme suit : pin sylvestre 60 %, épicéa 12 %, sapin 3 %, chêne 5 %, autres feuillus 20 %.

La plupart des nombreux tableaux que comprend cette publication se rapportent à l'exploitation des forêts de l'Etat. Leur rendement en matière à l'ha nous est indiqué comme ayant varié, pour la période de 1919 à 1923, entre 1,43 m³ (1920) et 3,76 m³ (1922). On reste surpris de constater combien faible a été le rendement financier correspondant. En effet, le revenu net par hectare de sol boisé a varié, pendant le même laps de temps, entre 1,85 et 14,95 fr. Pour l'année 1919, ce rendement équivaut à 4,02 fr. par mètre cube façonné.

La plus belle forêt de la Pologne et aussi la plus connue à l'étranger est celle de *Bialowieza*, immense futaie qui, sous le règne des csars, était une réserve artistique à l'abri de toute exploitation. Les 19 illustrations qui égalaient le texte de la brochure sont des reproductions photographiques de vues prises dans différents points de l'intéressante réserve. *H. B.*

M. Huffel : Influence de la forêt sur le régime des eaux. Résumé des travaux de la Station de recherches forestières suisses. 19 pages et 12 planches hors texte.

❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁ **Sommaire du N° 7/8** ❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: Zur Verbreitung der Föhre im Kanton Schaffhausen. — Zur Frage der natürlichen Verjüngung der Föhre. — Die Verbreitung der Stiel- und Traubeneiche in der Schweiz. — Die Forstwirtschaft an der Ausstellung in Bern. — Revue de Géographie Alpine. — **Vereinsangelegenheiten:** Programm zur Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins in Schaffhausen vom 15.—18. August 1926. — Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Ständigen Komitees vom 17./18. Juni 1926 in St. Gallen und Schaffhausen. — **Mitteilungen:** Ein Bundesgerichtsentscheid über Einlagen in den Forstreservfonds. — Schutz der Pflanzschulen gegen Malkäferschaden. — Fossile Eichen aus der Stadt Zürich. — Kreis Schreiben des eidg. Departements des Innern an sämtliche Kantonsregierungen. — † Robert Gnehm, Präsident des Schweiz. Schulrates. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Eidg. technische Hochschule; Eidg. Forstschule; Eidg. Zentralanstalt für das forstliche Versuchswesen; Erhöhung des Einfuhrzolles für rohes Nadelholz. — Kantone: Glarus. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologische Monatsberichte (März, April).